

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	9	12

Séance du 10 mars 2022

L'an deux mille vingt deux,
Et le 10 mars 2022
Le Conseil Municipal de la Commune,
régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Jean-Baptiste GIRARD.

Date de la convocation et son affichage : le 04 mars 2022

Présents : Mme AMBLARD Corinne, M. BLANC Patrice, M. DELARBOULAS Mickaël, Mme FAYE Corinne, M. FERNANDES Jean-Claude, M. GIRARD Jean-Baptiste, M. HABONNEL Romain, M. LAFAILLE Mickaël, M. MAZELIER Vincent.

Pouvoirs : M. Frédéric RODRIGUE à M. FERNANDES Jean-Claude, Mme GARITTE Anne-Sophie à M. DELARBOULAS Mickaël, M. CHAZAL Bertrand à M. HABONNEL Romain.

Absents : Mme Marie-Dominique MONTAGNER, Mme ARAUJO Catherine, M. BONVALOT Nicolas

Secrétaire de séance : Mme AMBLARD Corinne

Objet de la délibération : Groupement de commande SIAEP-BULHON pour travaux du bourg

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux prévus conjointement avec le SIAEP dans le bourg. Il s'agit de l'enfouissement des réseaux d'eaux et des réseaux secs ainsi que la réfection de l'éclairage public.

Pour ce faire, Monsieur le Maire propose qu'un groupement de commande sera réalisé avec le SIAEP.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la réalisation d'un groupement de commande avec le SIAEP pour cette opération.

Fait et délibéré en Mairie
Les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie certifié conforme



Le Maire,
Jean-Baptiste GIRARD

AR Prefecture

063-216300582-20220310-2022031007-DE
Reçu le 11/03/2022
Publié le 11/03/2022

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 11.03.22

Affiché à Bulhon le 11.03.22

Le Maire,

Jean-Baptiste GIRARD

Le délai de recours éventuel contre cette délibération devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand est fixé à deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.

AR Prefecture

063-216300582-20220310-2022031007-DE
Reçu le 11/03/2022
Publié le 11/03/2022